
 Nombre de stagiaires  
**De 5 à 15 max.**

 Durée de la formation  
**14 heures**

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

## PRÉ REQUIS

Aucun

## TARIF

INTRA : A partir de 2300 € HT

## PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

## MODALITÉS

Formation en présentiel

## DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux  
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



## OBJECTIFS

- Qu'est-ce que la RSE ?
- Comprendre les bases et l'intérêt de la RSE
- Comment mettre en place une démarche RSE au sein des entreprises ?



## PROGRAMME

Vous souhaitez vous lancer dans une démarche de labellisation RSE mais vous ne savez pas par où commencer ?  
Cette formation est faite pour vous !

Poser les bases : quelles sont nos valeurs, notre raison d'être, notre vision

Les premiers pas vers la RSE :

### Cartographier l'écosystème de l'entreprise

Cartographie des parties prenantes  
Hiérarchisation des parties prenantes

### Préparer le terrain

Les forces de l'entreprise en RSE  
Les potentiels freins internes  
Les facteurs externes qui peuvent favoriser la démarche RSE de l'entreprise  
Les facteurs externes qui pourraient ralentir ou être une difficulté pour la démarche RSE

### S'inspirer

Exemples d'initiatives du secteur



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation  
Convocation  
Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires  
Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation  
Temps d'apprentissage : apports théoriques  
Temps d'expérimentation : mises en situation  
Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation  
Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires  
Feuilles d'émargement à signer par demi-journée  
Questionnaire de satisfaction  
Certificat de réalisation  
Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

**Contact** : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39